



Vendredi 02 octobre 2020

Situation de la société Fibre Excellence

Les services de l'État, mobilisés depuis plusieurs jours autour de la situation de l'entreprise Fibre Excellence à Tarascon, prennent acte de la décision de ses dirigeants de se déclarer en cessation de paiement, et de placer l'entreprise sous la protection du tribunal de commerce.

L'ouverture de cette procédure va permettre de remédier à son actionnaire défaillant et ouvre la possibilité d'accompagner le site par l'expertise d'administrateurs judiciaires, afin de trouver une solution pérenne pour l'activité du site et les emplois.

Dans un contexte très difficile sur le marché de la pâte à papier, et face au refus de son actionnaire de lui apporter son soutien financier, Fibre Excellence Tarascon a, de plus, vu son fonctionnement contrarié par un mouvement social entre le 21 septembre et le 1er octobre. L'ensemble de ces éléments a conduit la direction à décider aujourd'hui de se déclarer en cessation de paiements.

Les services de l'État ont conscience de la période d'incertitude qui s'ouvre aujourd'hui pour les 280 salariés du site et leurs familles, mais également pour les milliers de travailleurs de la filière bois dont l'activité est dépendante du site de Tarascon.

C'est pourquoi, dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire qui pourrait être ouverte dès la semaine prochaine par le tribunal de commerce de Toulouse, un soutien exceptionnel serait apporté à l'entreprise et aux acteurs de la filière directement impactés. L'État accompagnera financièrement l'entreprise pour lui permettre, sous la protection du Tribunal, la recherche d'un repreneur sous un délai raisonnable, et assurer son exploitation sur cette durée. La collaboration de tous à la bonne marche de l'entreprise, et donc à la recherche d'un repreneur, apparaît comme une condition essentielle.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Durant cette période, les services de l'État poursuivront par ailleurs leur travail de médiation pour permettre l'émergence d'un accord autour du financement du projet de turbine envisagé pour le site, en lien avec des créiteurs publics comme privés, qui permettrait un approvisionnement en énergie compétitif au service d'un projet de reprise du site.

Une réunion sera organisée en sous-préfecture d'Arles dans le courant de la semaine prochaine avec les représentants des salariés ainsi que les élus du territoire pour faire le point sur la situation et envisager les prochaines étapes

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

